

ISARD : une tendance à la baisse des effectifs

L'isard est une des principales espèces emblématiques de la faune pyrénéenne et l'un des gibiers les plus prisés dans ces montagnes. Il fait ainsi pleinement partie du patrimoine naturel pyrénéen.

La crainte d'une disparition

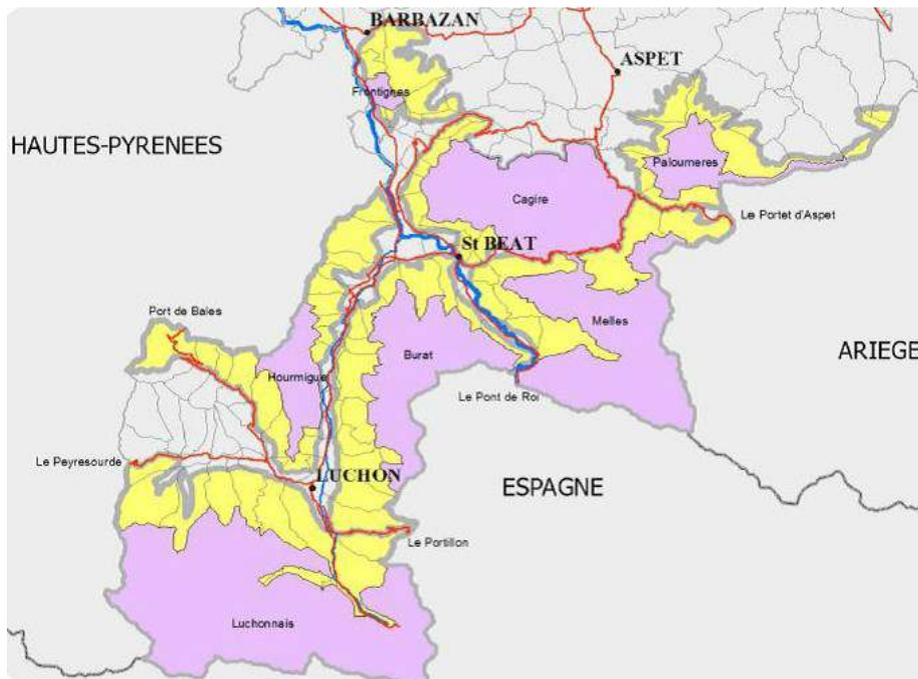
Après une période d'absence de gestion, cette espèce a connu un fort déclin. La prise de conscience de la situation, avec la création d'espaces protégés, une meilleure gestion cynégétique et quelques réintroductions, ont permis à l'isard de rétablir ses effectifs.

C'est à partir de 1990 avec la mise en œuvre du Plan de Chasse dans les départements concernés, qu'un Plan de Gestion a été établi et appliqué par Unité Géographique de Gestion (UG) regroupant plusieurs communes.

Aujourd'hui le bilan de cette action est plutôt positif, les effectifs ont doublé et l'aire de répartition de l'isard sur les Pyrénées a augmenté de 22% en 25 ans.

« Pour la chasse à l'isard :

- La chasse en battue et traque est interdite.
- Le tir d'un isard muni d'un collier est interdit.
- Chasse en temps de neige autorisée.
- Tir à balles ou à l'arc.
- Présentation obligatoire des isards prélevés au correspondant local habilité par la fédération ».



Zone favorables (en jaune) et zone de présence de l'isard (en mauve) sur notre département.

La FDC 31 pionnière sur le suivi de l'isard

La Fédération des Chasseurs 31 avait déjà mis en application des règles de gestion depuis 1978 sur ces mêmes bases. C'est depuis cette période que toutes les UG font l'objet d'un recensement annuel des populations d'isards par la méthode de comptage flash.

Le protocole de suivi est repris dans le Plan de Gestion Cynégétique Isard qui est inscrit dans le SDGC (Schéma Départemental de Gestion Cynégétique).

« Le comptage Flash » une méthode de comptage satisfaisante

Le comptage Flash a pour objectif de faire un recensement le plus exhaustif possible des populations d'isards.

Les comptages se font de Juin à début Juillet, ils permettent de juger de la qualité de la reproduction (après les naissances) et offrent les meilleures conditions d'accès à la montagne. Le contexte départemental et la volonté de la Fédération des Chasseurs 31 favorisent la prospection de tous les territoires où l'isard est présent.

Pour organiser le suivi des isards, les zones de présence ont été divisées en Unités de Gestion (UG).



© C. Cabal - FDC31

Chacune d'elles est découpée en quartiers de comptage prospectés la même matinée par un réseau d'observateurs. Chacun de ces secteurs est exploré par un duo chasseur/professionnel qui, dès le lever du jour arpente les pelouses et les éboulis à la recherche des chevrees et des solitaires.

Toutes ces observations sont notées sur une fiche spécifique, en surveillant les déplacements des animaux par rapport aux secteurs voisins.

En cours de matinée, quand le soleil brille et la température s'élève, les animaux se retranchent dans leurs zones de quiétude et les recherches deviennent difficiles. Les observateurs rejoignent alors la vallée pour effectuer le

bilan. Ce moment d'échange permet d'estimer le nombre minimum d'isards observés, en prenant soin d'éviter les « double-comptages ».

Cette méthode de recensement utilisée depuis de nombreuses années, nous a procuré des résultats satisfaisants et représentatifs de l'évolution des populations.

Toutefois ces chiffres sont comparés à ceux de la méthode dite de l'IPS (Index of Population Size ou Indice d'Abondance Pédestre) mise en place dans le cadre d'un projet scientifique visant à établir un ICE (Indicateur de Changement Écologique). Cette nouvelle méthode consiste à faire des recensements par répétition (4 fois) sur le même cir-

cuit, dans les mêmes conditions d'observations et à la même période (juin-juillet). Le service Suivi de la Faune Sauvage de la FDC31 le pratique depuis quelques années sur 3 circuits du département (secteur Hourmigué et Burat). Cette démarche a pour objectif de comparer les méthodes de recensement en optimisant les besoins humains.



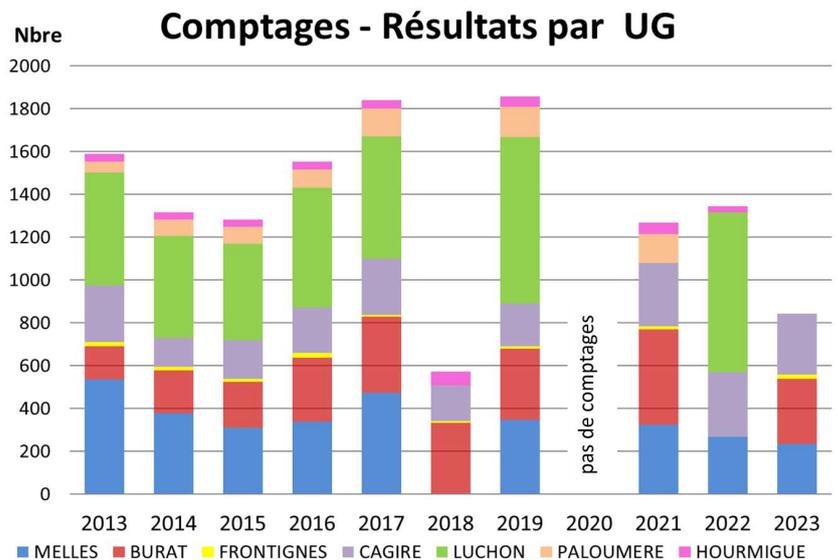
Résultats départementaux :

Après une période où les opérations de recensement ont été perturbées soit par des conditions météo défavorables, soit par la Covid-19, en 2022 une majorité des UG a pu être prospectée.

L'ensemble des UG est parcouru à période fixe même si certaines UG sont classées prioritaires par rapport aux observations et aux remontées de terrain qui les classent en vulnérable.

Les disponibilités et les conditions météo n'ont pas permis de réaliser les comptages sur 3 UG (Luchon, Paloumère et Hourmigué).

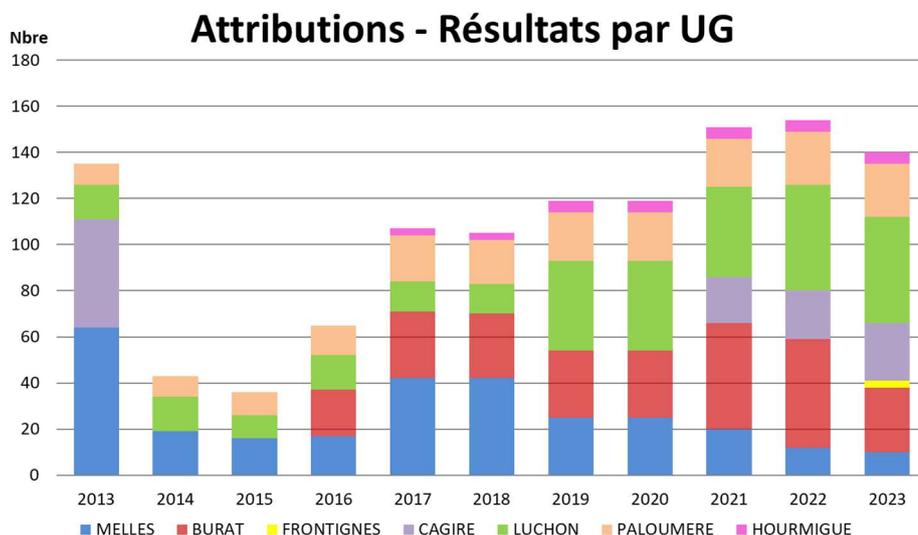
Sur tous les secteurs prospectés, les résultats sont hétérogènes. La mauvaise tendance des effectifs sur Melles a été confirmée et la situation est stable sur le reste du département.



C'est à partir des observations réalisées à l'échelle de l'UG que les attributions sont établies par territoire.

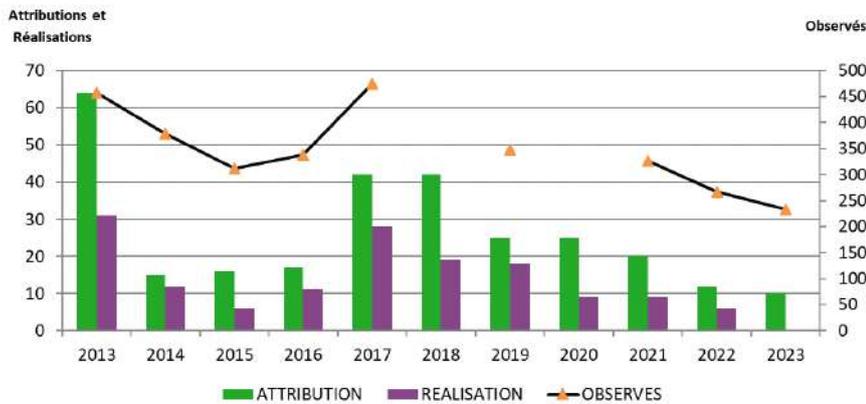
Le graphe ci-contre nous indique qu'à partir 2014, du fait des recensements traduisant une dégradation de l'état des populations, les attributions ont été adaptées. En cause, l'apparition de la pestivirose sur l'ensemble du département. Toutes les UG ont été touchées par la maladie et plus particulièrement dans les massifs de Cagire et Burat. Depuis 2014, à l'exception de celle de Melles qui a du mal à se stabiliser, la progression des effectifs a permis de rétablir des attributions sur toutes les UG.

Notons avec satisfaction que le massif de Frontignes a obtenu pour la première fois une attribution de 3 isards !



Les résultats par Unité de Gestion Isard

Evolution du plan de chasse Isard sur l'UG de Melles



UG Melles

Après l'apparition de la pestivirose dans les Pyrénées en 2005 et ses conséquences désastreuses sur les populations d'isards, l'adaptation des prélèvements par la chasse avait permis aux effectifs de se reconstituer avec près de 500 observations en 2017.

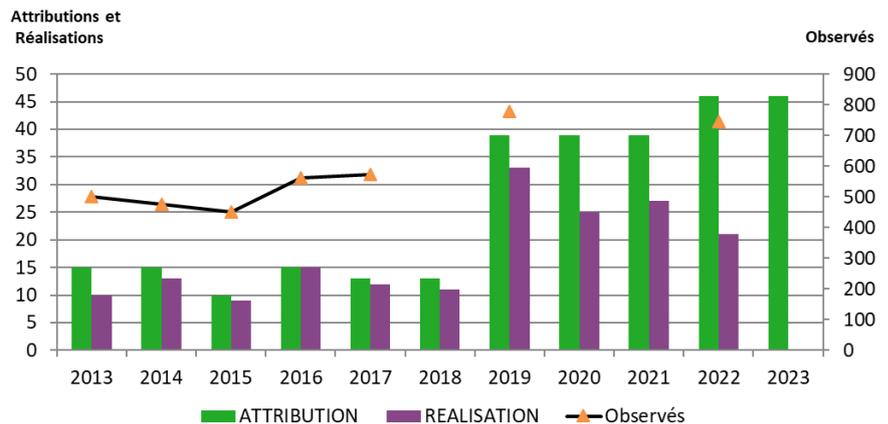
Malgré la gestion rigoureuse des chasseurs, la diminution des populations est constatée depuis et se confirme encore cette année avec 234 animaux observés. Un animal analysé positif à la pestivirose en 2021, pourrait expliquer que la maladie est réapparue et soit la cause de ce déclin. De ce fait, en 6 ans, le plan de chasse est passé de 42 à 10 animaux.

UG Luchon

Cette UG est la plus vaste de toutes et la plus altitudinale. Sur ce territoire, les recensements ont fluctué de 2012 à 2018 aux alentours de 500 et depuis, la population est estimée à 800 individus. Cette progression est le fruit d'un Plan de Chasse faible appliqué durant la période de faible densité observée.

Depuis 2019 les comptages nous confirment la progression des effectifs sur ce massif. Cette année les mauvaises conditions météo ne nous ont pas permis de faire ce recensement. Il a été décidé de maintenir le nombre d'attributions à 46. Les chasseurs restent prudents en ne prélevant pas la totalité du Plan de Chasse qui leur est accordé.

Evolution du plan de chasse Isard sur l'UG de Luchon



M. Desfontaine

Les résultats par Unité de Gestion Isard

UG Burat

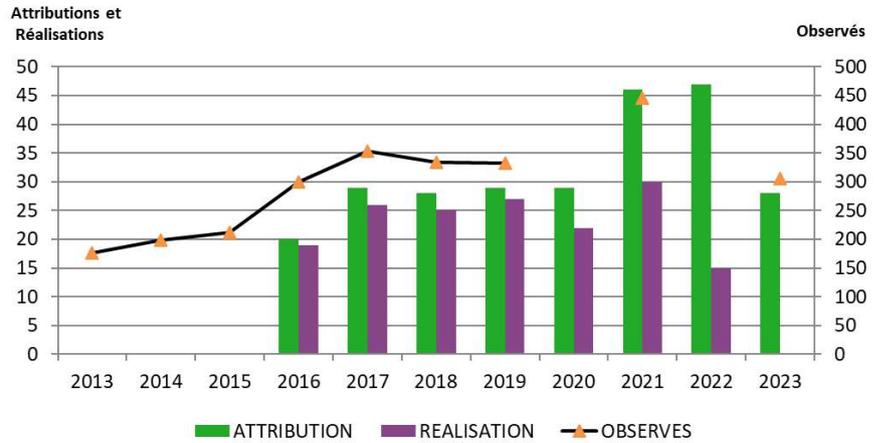
Jusqu'en juin 2011, il était observé entre 500 et 600 isards, ce qui permettait une attribution d'environ 80 animaux. Puis la forte mortalité observée en 2011 avait amené à l'arrêt de prélèvements.

Les observations enregistrées à partir de 2016 évoluaient autour de 350 animaux, permettant une attribution annuelle de 30 isards. En 2021, l'augmentation significative du recensement avait permis de proposer un prélèvement de 46 isards.

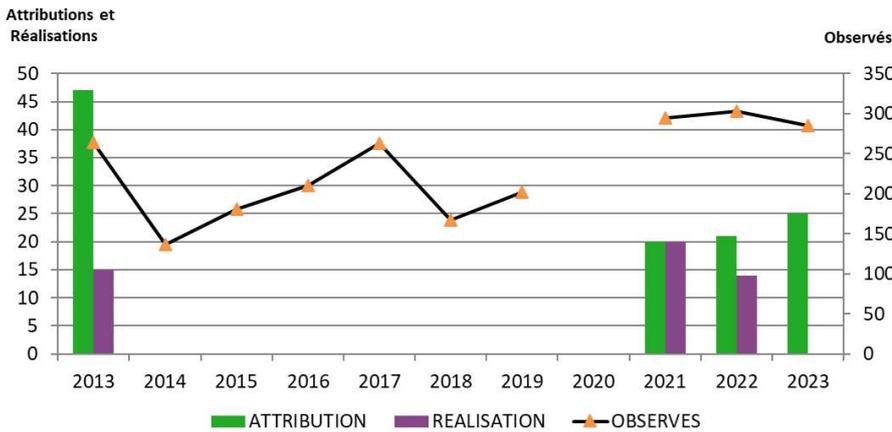
Les recensements de 2023, réalisés dans de bonnes conditions, ont montré une forte baisse du nombre d'isards avec 306 animaux comptabilisés.

Le plan de chasse de la saison 2023-2024 est de 28 isards.

Evolution du plan de chasse Isard sur l'UG de Burat



Evolution du plan de chasse Isard sur l'UG de Cagire



UG Cagire

Il y a 15 ans, il a été observé dans ce secteur jusqu'à 400 individus, autorisant un prélèvement de 40 à 50 isards.

La diminution de l'effectif recensé en 2013 a provoqué un faible taux de réalisation. La population est restée faible pendant les 6 années suivantes, amenant à la suspension des prélèvements.

Grâce à cette disposition, les comptages depuis 3 ans, avec près de 300 isards observés, confirment la reprise.

Une attribution de 25 animaux récompense la gestion drastique appliquée sur ce secteur depuis 10 saisons de chasse.



© F.Arroyo

Les résultats par Unité de Gestion Isard

SDGC, du nouveau pour le plan de gestion isard.

Dans le cadre du renouvellement du SDGC, il a été proposé une évolution des modalités de chasse à l'isard dès la saison 2020-2021.

En vue de maintenir une gestion pérenne des populations d'isards à l'échelle du massif pyrénéen, l'attribution totale intègre une attribution minimum de 30% de jeunes (chevreaux ou éterlous), le reste de l'attribution est composé d'adultes.

Deux bracelets sont mis en place : ISJ = Isard Jeune ; ISA = Isard adulte.

Les bracelets ne sont pas sexés mais il est fortement déconseillé de prélever des chèvres, surtout suitées.

Afin de permettre plus de souplesse dans l'acte de cette chasse individuelle, à l'initiative des chasseurs, la période de chasse a été allongée pour être identique à celle du cerf et du chevreuil.

UG Paloumère

Les observations d'isards sur cette UG étaient stables, aux alentours de 80 animaux jusqu'en 2016. En 2017, la forte progression est provoquée par la prospection d'un nouveau secteur sur lequel ont été recensés 40 individus.

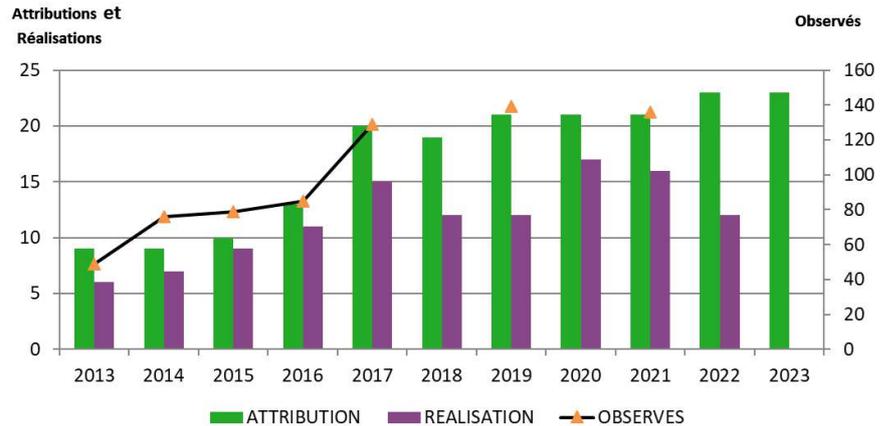
Après une longue période d'attribution

d'une dizaine d'isards, la progression des recensements enregistrée en 2017 a permis d'élever le plan de chasse à une vingtaine d'animaux.

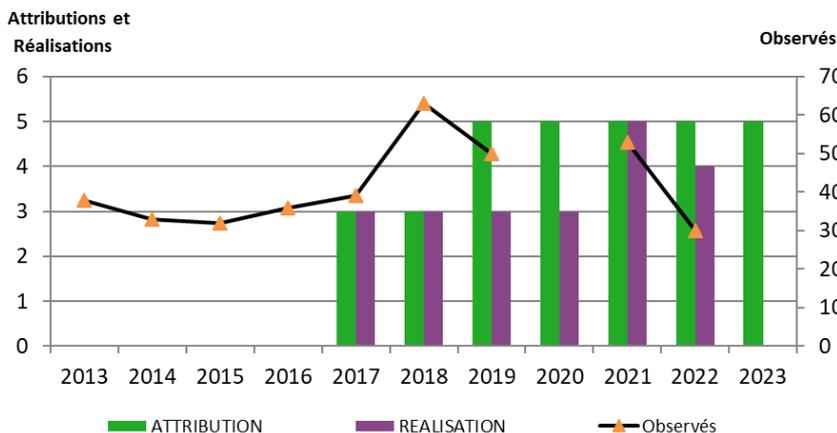
Pour la seconde année consécutive, le comptage n'a pas pu être réalisé, la tendance n'a donc pas été confirmée.

Ce massif sera prioritaire en 2024.

Evolution du plan de chasse Isard sur l'UG de Paloumère



Evolution du plan de chasse Isard sur l'UG de Hourmigué



UG Hourmigué

L'origine de cette population est issue de lâchers réalisés en 2000. L'effectif recensé plafonne entre 30 et 40 individus jusqu'en 2017.

Depuis 2018 une progression se dessinait, puisque 50 à 60 animaux étaient observés. Les chiffres à la baisse de l'an passé, où seuls 30 individus ont été recensés, n'ont pas pu être confirmés faute de comptage en 2023. L'attribution de 5 isards a été reconduite.

UG Frontignes

Enfin ! Les comptages de 2023 ont permis d'atteindre le seuil d'attribution déterminé à 15. Ainsi pour la première fois, une attribution de 3 animaux est autorisée sur cette unité de gestion.

Conclusion:

Le suivi de la population d'isards réalisé par la Fédération des Chasseurs met en évidence la disparité de l'évolution temporelle et sectorielle.

La méthode de comptage dite « flash » utilisée aujourd'hui nous permet d'affirmer qu'elle a fidèlement retranscrit les fluctuations des effectifs d'isards dans la plupart des Unités de Gestion. Sans ces

comptages, les populations auraient probablement atteint localement des seuils critiques. Si la fiabilité de cette méthode n'est pas remise en cause dans les milieux ouverts d'altitude, dans les parties basses nouvellement colonisées, elle exprime moins bien la réalité.

Dans l'attente de trouver une méthode adaptée à ce milieu, le suivi actuel est maintenu.

La FDC31 espère que l'adaptation des modalités d'attribution des plans de chasse isards dans les unités de gestion boisées, donne satisfaction aux chasseurs tout en permettant un développement harmonieux des populations. Rappelons que les effectifs sont en baisse sur plusieurs secteurs, l'observation des mortalités est « sous haute surveillance », espérons que la tendance ne se propage pas sur tous les secteurs.